

Fiscalité et Guichet unique

7.000 déclarations d'impôt transmises par Internet

A ce jour, 7.000 déclarations d'impôt ont été transmises par le Guichet unique. C'est un bilan très positif! Pour rappel, grâce à l'utilisation conjointe du logiciel Clic&Tax et du Guichet Unique, les contribuables neuchâtelois ont pu dès cette année remplir et transmettre leur déclaration et les pièces justificatives, ceci sans avoir recours au papier. Ce succès réjouissant renforce le Conseil d'Etat dans sa volonté d'élargir l'offre de prestations et de transactions en ligne avec l'administration cantonale.

L'amélioration de la communication et de la relation avec l'usager constitue l'un des objectifs centraux des réformes entreprises par l'Etat de Neuchâtel. Elle figure au programme de la présente législature et fait partie intégrante du plan de réforme de l'Etat adopté par le Grand Conseil en février 2010. Le Guichet unique est un instrument central de cet ambitieux projet car il permet aux usagers et usagères d'accéder par Internet à de nombreuses prestations de l'administration.

Un outil simple et gratuit, pour moins de papperasse!

A ce titre, les contribuables ont pu dès cette année remplir leur déclaration après avoir téléchargé Clic&Tax et la transmettre avec les annexes, gratuitement, via le Guichet unique. Un outil qui permet également de mieux suivre sa situation fiscale. Le Conseil d'Etat est heureux de constater qu'en moins de six mois, plus de 7.000 contribuables ont choisi le mode électronique pour transmettre leur déclaration.

De plus, il note avec satisfaction que le nombre d'usagers ayant ouvert un compte pour le Guichet Unique est passé de 7.500 en octobre 2010 à plus de 18.000 aujourd'hui. Dans ces conditions, il sera vraisemblablement possible d'atteindre l'objectif de 25.000 utilisateurs d'ici la fin 2013, objectif que le Conseil d'Etat s'est fixé pour la présente législature.

Pour rappel, outre la déclaration d'impôt électronique, le Guichet unique permet d'accéder directement à toute une palette de prestations en ligne, à domicile ou sur le lieu de travail, ceci même en dehors des heures d'ouverture de l'administration.

Une efficacité accrue synonyme d'économie

Pour l'administration neuchâteloise, les gains d'efficacité offerts par les nouvelles technologies sont immenses, notamment parce qu'une grande partie du travail de saisie n'est plus nécessaire. C'est tout particulièrement vrai pour le secteur de l'impôt qui concerne chaque année plus de 100.000 contribuables et qui génère chaque jour des centaines de transactions administratives et financières. Grâce à la déclaration d'impôt électronique, la saisie des informations fiscales est à la fois simplifiée et accélérée, ce qui permet au Service

des contributions de consacrer plus de temps à l'analyse des dossiers et aux contacts avec les contribuables. Le rendement de l'impôt devrait donc en être encore amélioré.

Ce qui est vrai pour l'impôt l'est aussi pour les autres domaines d'activité de l'administration cantonale. C'est pourquoi Le Conseil d'Etat invite chaque Neuchâteloise et Neuchâtelois à participer à la modernisation de notre canton en adhérant au Guichet unique! Des informations sont à disposition sur le site www.guichetunique.ch.

Pour de plus amples renseignements :

Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00;

Youssef Wahid, chef du Service cantonal des contributions, tél. 032 889 45 15.

Neuchâtel, le 3 mai 2011